

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0024864

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4656 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENKIRANE FAWZIA Date de naissance : 08/11/1950

Adresse :

Tél. : 0661 424887 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 4 / 11 / 19

Nom et prénom du malade : BENKIRANE fawzia Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H.A hypertension Atteinte cardiovasculaire hypertension artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : FAWZIA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/11/2019	échardien	1000,00	(TSP)	docteur BENCHERKOUN Gynécologue Nafissatou Ibn Sina Maârif Casablanca Signature : 26.06.06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE IBN HACHEM 21 LACHRARI ABDESLAM Bouygne - Casablanca 521.23.40.21</i>	04/11/15	755,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412 00000000	21433552 00000000
00000000 25533414	00000000 111433552

(Création, remont, adjonction)

D		G
00000000	00000000	
35533411	11433553	

B

DATE DU
DEVIS

Docteur BENCHEKROUN DRISS
 DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE TOULOUSE
CARDIOLOGUE
 DIPLOME D'ETUDES SPÉCIALES
 DE CARDIOLOGIE
Maladies du Cœur et des Vaisseaux
 SUR RENDEZ-VOUS



الدكتور بن شقرور ادريس
 خريج كلية الطب بتولوز
اختصاصي في أمراض القلب
والشرايين
بالمليعاد



Casablanca, le 04 NOV 2019 الدار البيضاء في

196,20 x 3

30,70 x 3

Lot : 3114
 Mfg: 11 2018
 EXP.: 11 2021
 BIODECODEX MAROC PPV : 74,00 DH

74,00

755,00

BENOMAR
 BENOMAR
 BENOMAR
 BENOMAR
 BENOMAR
 BENOMAR
 BENOMAR

Crestor 5
 1cp/r

Kardegic 75
 1cp/r



Znour Ben

mat et sur

Nour

إقامة بن عمر - زنقة بن النفيس عمارة بـ المغاريف - الدار البيضاء
 RÉSIDENCE BEN OMAR - RUE IBN NAFISS - IMMEUBLE «B» - MĀRIF - CASABLANCA
 TÉL. : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67 - FAX : 05.22.23.22.67 - URGENCE : 06.61.14.46.25



CABINET DE CARDIOLOGIE
Dr. Driss BENCHEKROUN
Diplomé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Casablanca, le **04/11/2019**

Mme BENKIRANE Fawzia

NOTE D'HONORAIRE

- Echo-doppler des troncs Supra Aortiques..... 1.000.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de

MILLE DIRHAMS

Dr. D. BENCHEKROUN

Docteur BENCHEKROUN Driss
CABINET DE CARDIOLOGIE
Résidence BENOMAR
Rue Ibn Nafis Maârif
Tel : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67

Résidence BENOMAR, Immeuble " B " Rue Ibn Nafis Maârif – Casablanca
Tel: 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67 Patente :35701077 IF : 40703715 ICE: 001678806000047

DOCTEUR Driss BENCEHEKROUN
CARDIOLOGUE
Résidence Ben Omar
Rue Ibn Nafiss Immeuble B
Maârif – Casablanca
Tél. : 022. 25.06.06 / 022. 22.23.67

Casablanca, le 04/11/2019

Mme BENKIRANE Fawzia

ECHO-DOPPLER DES TRONCS SUPRA AORTIQUES

Les deux artères carotides primitives présentent des spectres normaux avec surcharge athéromateuse pariétale diffuse - Epaisseur intima média augmentée

Surcharge athéromateuse bulbaire bilatérale

A gauche : Petite plaque athéromateuse hyper échogène sur le versant bulbaire postérieur mesurant (4.1 / 1.9 mm) sans conséquences hémodynamiques

Les carotides internes sont libres. Leurs flux sont normaux

Les carotides externes sont perméables.

Les artères vertébrales ne présentent aucun signe de sténose, notamment ostiale.

CONCLUSION :

- Surcharge Athéromateuse bulbaire bilatérale prédominant à gauche
- Carotides primitives : intima média augmentée.

D. D. BENCHEKROUN

Driss
BENCHEKROUN
CARDIOLOGUE
Résidence BENOMAR
Rue Ibn Nafis Maârif
Tél. : 25.06.06 Casablanca